



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 4 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le quatre février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Moirans-en-Montagne était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Serge LACROIX, Maire.

Membres excusés : Nicolas BOEUF (pouvoir à Laurence MAS)  
Patrice MOREL (pouvoir à Jean-Pierre LANCON)

Membres absents : Magali PEUGET, Alain-Stéphane OBERSON

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; M. Jacques BAUDURET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En ouvrant cette nouvelle séance du Conseil Municipal, M. le Maire signale qu'Eddy Lussiana aura un peu de retard et donne pouvoir à Grégoire Long en attendant son arrivée.

M. le Maire interroge les membres du Conseil Municipal quant à d'éventuelles remarques sur le compte rendu de la séance du 25 novembre 2015.

Rachel Bourgeois souhaite intervenir sur différents points :

- Page 2 : il est mentionné que « *L'affirmation selon laquelle les comptes rendus, lors de la précédente mandature, étaient diffusés dans la foulée des réunions est fausse : les comptes rendus ont toujours été diffusés avec la convocation de la séance suivante, soit 3 jours francs avant la date de ladite séance. Ce délai est le délai légal et il a toujours été respecté* ». Rachel Bourgeois maintient que cette affirmation n'est pas fausse. Le fait que les conseils municipaux se réunissent tous les 2 mois environ augmente le délai de diffusion du compte rendu. Ce serait bien de l'avoir juste après le conseil municipal.
- Page 9 : il est mentionné « *Rachel Bourgeois souhaite savoir si le matériel acheté pour les enfants de 2 ans à l'école maternelle LiloLudy est également utilisé par les enfants de Tom Pouce et de la crèche* ». Il n'a pas été noté dans le compte rendu « comme cela a été prévu ».
- Appellation des rues : il n'a pas été noté dans le compte rendu que ce point devait être examiné en commission.

M. le Maire constate que depuis plusieurs séances maintenant, Rachel Bourgeois a toujours des remarques sur la formulation des comptes rendus, en particulier sur ses propres interventions. Pour que celles-ci soient claires, Rachel Bourgeois les transmettra au secrétariat qui se chargera de les intégrer au compte rendu.

M. le Maire propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour, en particulier l'examen et le vote des comptes administratifs de la commune, ce qui permettra ensuite d'élaborer les budgets primitifs 2016.

M. le Maire poursuit en présentant les commissions et réunions tenues depuis la précédente séance du Conseil Municipal, à savoir :

- Exécutif (Maire et adjoints) : lundi 7 décembre 2015
- 4<sup>ème</sup> commission : mardi 8 décembre 2015

- Exécutif (Maire et adjoints) : lundi 4 janvier 2016
- Exécutif (Maire et adjoints) : mardi 19 janvier 2016
- 2<sup>ème</sup> commission : mercredi 20 janvier 2016
- 4<sup>ème</sup> commission : lundi 25 janvier 2016
- 3<sup>ème</sup> commission : mardi 26 janvier 2016

Les documents remis sur table en début de cette séance sont les suivants :

- Comptes administratifs 2015 / Synthèse (10 tableaux) + commentaires
- Fiche sur demandes de subvention au titre de la DETR
- Consultations Etudes (Zone Humide et chauffage) : choix des prestataires

Arrivée d'Eddy Lussiana à 18h45.

## 1. Finances

### Examen et vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2015

M. le Maire rappelle que les comptes administratifs font état des réalisations au cours de l'année écoulée, en comparaison avec les budgets primitifs. Il est proposé de procéder en premier lieu à une présentation macro des résultats, puis à la présentation dans le détail par budget.

Le résultat global (tous budgets confondus) est de + 601 722 € (sections de fonctionnement et d'investissement). Ce résultat se répartit comme suit :

	Budget Général	Eau Potable	Assainissement	Lotissement	TOTAL
<b>Fonctionnement</b>					
<b>Résultat N</b>	<b>975 709</b>	<b>18 337</b>	<b>116 235</b>	<b>797 445</b>	<b>1 907 726</b>
		Résultat	Résultat		
CAF Brute	542 128	55 455	67 495		665 078
Emprunts - Remboursement du capital	359 154	55 461	87 326		501 941
CAF nette	182 974	-6	-19 831		163 137
<b>Investissement</b>					
<b>RESULTAT N avec les reports</b>	<b>-474 398</b>	<b>-127 142</b>	<b>6 487</b>	<b>-710 951</b>	<b>-1 306 004</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>501 311</b>	<b>-108 805</b>	<b>122 722</b>	<b>86 494</b>	<b>601 722</b>

Il est intéressant de noter que le résultat de fonctionnement dégagé en 2015 (975 709 €) permet largement de combler le déficit d'investissement (474 398 €), pour obtenir finalement un résultat de 501 311 €, correspondant au fonds de roulement à fin 2015. Rappelons que le fonds de roulement à fin 2014 était de 478 865 €.

La CAF nette sur le budget général est positive : + 182 974 €. Elle était de 85 070 € en 2014.

Le résultat global sur le budget annexe Eau Potable reste négatif en 2015 (- 95 280 € en 2014). Quant au budget annexe Assainissement, le résultat est positif (+122 722 €) contre + 68 118 € en 2014. Ce budget posera des difficultés d'équilibre en raison du coût de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration. La Capacité d'Autofinancement Nette est négative en 2015 : - 19 831 € (contre + 42 052 € en 2014). La charge des emprunts (contractés pour le financement de la station d'épuration) cumulée au coût de fonctionnement de la station expliquent cette dégradation de la CAF.

Le tableau suivant fait apparaître un comparatif de la section de fonctionnement (budget général) entre le compte administratif 2014 et le CA 2015 :

### CA 2014 et 2015 - Dépenses de fonctionnement

	CA 2014	CA 2015	Ecart	
Charges à caractère général	718 950	666 111	-52 839	-7%
Charges de personnel	657 430	683 122	25 692	4%
Atténuation de produits :	17 160	27 871	10 711	62%
Autres charges Gestion courante	312 383	309 757	-2 626	-1%
Charges financières	125 400	122 798	-2 602	-2%
Charges exceptionnelles	67	0	-67	
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>1 831 390</b>	<b>1 809 659</b>	-21 732	-1%

On note une baisse notable sur le chapitre 11 « Charges à caractère général », liée à une consommation moins importante en électricité. En outre, l'année 2014 a été marquée par la prise en charge de la réparation de l'aire de jeux du musée à hauteur de 30 000 €.

Les charges de personnel ont augmenté en 2015 suite au recrutement d'un agent aux services techniques. Globalement, les dépenses de fonctionnement sont contenues sur l'exercice 2015, ce qui correspond à l'objectif fixé lors de l'élaboration du budget.

### CA 2014 et 2015 - Recettes de fonctionnement

	CA 2014	CA 2015	Ecart	
Atténuation de charges	55 830	39 689	-16 141	-29%
Produits des services	229 187	272 378	43 191	19%
Contributions directes	933 198	941 839	8 641	1%
Attribution de compensation (CCJS)	428 285	428 285	0	0%
Autres taxes	102 457	77 898	-24 560	-24%
Dotation Globale de Fonctionnement	232 913	186 744	-46 169	-20%
Dotation de Solidarité Rurale	86 440	100 117	13 677	16%
Autres compensations de l'Etat	79 297	77 861	-1 436	-2%
CAF - Contrat Enfance et J.	26 816	147 281	120 465	449%
Autres produits de gestion courante	67 197	65 877	-1 319	-2%
Produits exceptionnels	37 144	115 121	77 976	210%
<b>TOTAL des recettes réelles</b>	<b>2 278 765</b>	<b>2 453 090</b>	174 325	8%

Les recettes augmentent en 2015, principalement en raison des ventes de bois supérieures aux prévisions, mais également au versement de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs Tom Pouce. Les produits exceptionnels correspondent aux cessions de terrain.

En revanche, il faut noter une baisse importante des dotations de l'Etat, dont la Dotation Globale de Fonctionnement.

M. le Maire présente ensuite les crédits restant à réaliser et qu'il est proposé de reporter au budget primitif 2016. Il s'agit d'opérations engagées en 2015 ou de subventions restant à percevoir :

### Budget Général

	Dépenses	Recettes
<b>Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles</b>		
20311 Etude PNR Zone humide de la Chèvre	15 000 €	
20312 Etude chauffage bâtiments communaux	2 700 €	
<b>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>		
2184 Mobilier	1 500 €	
<b>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</b>		
231514 Travaux d'aménagements urbains Avenue de Franche Comté	1 856 €	
231545 Urbanisation plateforme Non Champey	50 000 €	
23820 SIDEC - Electrification/EP Boulodrome	6 380 €	
<b>Chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>		
13215 Agence de l'Eau / Etude Zone humide		6 000 €
132210 Conseil Régional / Etude Zone humide		6 000 €
132211 Etat / Toiture GSRM		7 974 €
<b>TOTAL DES REPORTS</b>	<b>77 436 €</b>	<b>19 974 €</b>

### Budget Eau potable

	Dépenses	Recettes
<b>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</b>		
2315 Installations matériels et outillages techniques		
Branchement magasin Bi1	11 285 €	
Sectorisation du réseau - Veolia	17 330 €	
<b>Chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>		
Sectorisation - Agence de l'eau		8 380 €
<b>TOTAL DES REPORTS</b>	<b>28 615 €</b>	<b>8 380 €</b>

### Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes
<b>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</b>		
2315 Installations matériels et outillages techniques		
Station d'épuration	31 700 €	
Etude Verdi - Réseaux Assainissement	18 520 €	
<b>Chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>		
Etude Verdi - CD39 et Agence de l'Eau		4 900 €
Station d'épuration - Conseil Général et Agence de l'Eau		260 750 €
<b>TOTAL DES REPORTS</b>	<b>50 220 €</b>	<b>265 650 €</b>

Il est proposé ensuite d'examiner les ratios suivants portant sur le budget général :

<b>Budget Général</b>		
Ratios	CA 2014	CA 2015
<b>Nombre d'habitants (Insee)</b>	<b>2428</b>	<b>2 454</b>
<b>Dépenses réelles de fonct. / hab</b> <i>Mesure le niveau de service rendu</i>	754 €	737 €
<b>Produit Impôts directs / hab</b> <i>Mesure l'importance des recettes liées à l'impôt</i>	384 €	384 €
<b>Recettes réelles de fonct. / hab</b> <i>Mesure les moyens financiers</i>	939 €	1 000 €
<b>Dépenses d'équipement / hab</b> <i>Mesure l'effort d'équipement</i>	390 €	224 €
<b>Encours de dette</b>	3 719 820 €	3 361 147 €
<b>Encours de dette / hab.</b> <i>Mesure l'ampleur de l'endettement</i>	1 532 €	1 370 €
<b>Ratio de désendettement</b> <i>En année</i>	8,4	6,2
<b>DGF / hab. (avec DSR)</b> <i>Contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité</i>	132 €	117 €
<b>Frais de personnel / dépenses réelles</b> <i>Mesure la charge de personnel de la collectivité</i>	32,8%	35,6%
<b>Frais de personnel / hab</b>	248 €	262 €
<b>Dépenses d'équipement / RRF</b> <i>Poids de l'investissement au sein du budget</i>	40%	19%
<b>Dette / RRF</b> <i>Mesure la charge de la dette par rapport à la richesse</i>	21,0%	19,5%
<b>Subventions versées / hab</b>	97 €	96 €
<b>Charges financières / hab</b>	52 €	50 €

M. le Maire souligne le fait que la capacité de désendettement du budget général est passée de 8,4 années en 2014 à 6,2 années en 2015. Il est rappelé que le budget 2015 a été équilibré sans emprunt, de manière à contribuer au désendettement de la commune. L'encours de dette à fin 2015, tout budget confondu est de 5 704 364 €, contre 6 205 827 € à fin 2014.

M. le Maire poursuit en présentant chaque chapitre des comptes administratifs par section (fonctionnement et investissement) pour chaque budget.

Après cette présentation détaillée, M. le Maire se retire de la séance et donne la présidence à Jean-Pierre Brocard, pour le vote des comptes administratifs.

Jean-Pierre Brocard interroge l'assemblée sur d'éventuelles remarques sur ces comptes administratifs 2015. Aucune remarque n'est formulée. Puis, Jean-Pierre Brocard interroge

l'assemblée sur le vote souhaité pour ces comptes administratifs, à savoir séparément ou les 4 comptes en même temps. Il est proposé de voter les 4 comptes en même temps.

Le résultat des votes est le suivant :

Budget Général :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Budget annexe Eau Potable :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Budget annexe Assainissement :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Budget annexe Lotissement :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Jean-Pierre Brocard remercie l'assemblée et demande à M. le Maire de rejoindre la séance. M. le Maire remercie les conseillers municipaux.

M. le Maire propose ensuite de voter les affectations de résultat comme suit :

- Budget général : **474 398.13 €**  
On prend 474 398,13 € du résultat (975 709,29 €) pour combler le déficit d'investissement 2015.
- Budget Eau potable : **18 336.54 €**  
On ne peut prendre que **18 336.54 €** (= résultat de fonctionnement) pour affecter une partie du déficit d'investissement 2015 (- 127 142 €)
- Budget Assainissement : **0 €**  
Ce budget ne présente pas de déficit d'investissement en 2015.
- Budget Lotissement : **710 951 €**  
On prend 710 951 € du résultat (797 445 €) pour combler le déficit d'investissement 2015.

Le résultat est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. le Maire propose de voter les comptes de gestion 2015, en rappelant qu'ils sont en tout point conformes aux comptes administratifs 2015.

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

## Dossiers de demande de financement DETR 2016

En premier lieu, il est rappelé que la commune de Moirans-en-Montagne est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux depuis 2012.

Les dossiers de demande de subvention doivent être remis à M. le Préfet du Jura avant le 12 février 2016.

M. le Maire présente le tableau récapitulatif l'ensemble des projets portés par la commune et éligibles à cette dotation de l'Etat.

Il est proposé d'approuver les plans de financement prévisionnels suivants et de solliciter l'aide de l'Etat aux taux maximum au titre de la DETR 2016 :

### Bâtiment scolaire - Ecole primaire Roger Millet

Dépenses	Recettes
Travaux : 14 700 €	Etat – DETR : 5 880 € Commune : 8 820 €
<b>TOTAL des dépenses : 14 700 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 14 700 €</b>

### Autres bâtiments communaux – Accessibilité (tranche 2016)

Dépenses	Recettes
Travaux : 36 500 €	Etat – DETR : 14 600 € Commune : 21 900 €
<b>TOTAL des dépenses : 36 500 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 36 500 €</b>

### Etude sur les réseaux d'assainissement

Dépenses	Recettes
Prestations : 19 518 €	Etat – DETR : 9 760 € Conseil Général : 1 400 € Agence de l'Eau : 3 500 € Commune : 4 858 €
<b>TOTAL des dépenses : 19 518 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 19 518 €</b>

### Travaux urgents de sécurité – Rue du Moulin

Dépenses	Recettes
Travaux – Divers et imprévus : 150 050 € HT	Etat – DETR : 120 040 € Commune : 30 010 €
<b>TOTAL des dépenses : 150 050 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 150 050 €</b>

### Revitalisation du centre-ville – Impasse de l'hôtel de ville

Dépenses	Recettes
Acquisition, travaux et honoraires : 103 850 €	Etat – DETR : 41 540 € Commune : 62 310 €
<b>TOTAL des dépenses : 103 850 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 103 850 €</b>

### Etude de faisabilité – Chaufferie biomasse / Bâtiments communaux

Dépenses	Recettes
Honoraires : 6 450 €	Etat – DETR : 2 580 € ADEME : 2 580 € Commune : 1 290 €
<b>TOTAL des dépenses : 6 450 €</b>	<b>TOTAL des recettes : 6 450 €</b>

M. le Maire précise que la notification de ces subventions pourra intervenir courant mars 2016 et sera valable pendant 2 années.

Résultat du vote :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

## **2. Affaires foncières**

### **Bail de location de la gendarmerie :**

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a délibéré le 14 mars 2013, pour la signature d'un nouveau bail de location de 9 ans pour la gendarmerie de Moirans-en-Montagne.

Ce bail prévoit la possibilité de réviser le loyer à chaque période triennale selon l'indice des loyers des Activités Tertiaires (ILAT) en lieu et place de l'indice du Coût à la Construction (ICC).

Il est proposé d'approuver le principe de réviser le montant du loyer à chaque période triennale selon l'indice des loyers des Activités Tertiaires (ILAT), en lieu et place de l'indice du Coût à la Construction (ICC) et de signer un avenant à ce bail.

Résultat du vote :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

## **3. Avancement des travaux des commissions communales**

### **3.1. Commission Affaires Sociales – Logement**

#### **Statistiques 2015**

Jean-Pierre Brocard rappelle qu'un recensement a été réalisé sur la commune de Moirans-en-Montagne en janvier 2015. La population légale est donc de 2 355 habitants.

La population de Moirans-en-Montagne évolue comme suit depuis 1968 :

- 1968 : 1 551 habitants
- 1975 : 2 043 habitants
- 1990 : 2 018 habitants

Soit une augmentation de 21 personnes par an en moyenne.

Depuis 1990, l'augmentation moyenne est de 13,5 habitants.

Jean-Pierre Brocard rappelle que Moirans-en-Montagne compte 70 nouveaux arrivants en 2015, soit 34 familles.

Taux de natalité : 18,8 pour mille / 19 naissances en 2015

Nombre de décès : 32, dont 22 personnes de Moirans-en-Montagne

Nombre de mariages : 7

Nombre d'étrangers : 482, soit 20% de la population totale, dont :

- 267 turcs
- 64 portugais
- 55 algériens
- 50 marocains
- 15 tunisiens
- 13 italiens
- .../...



Nombre de passeports : 322 en 2015, soit le nombre le plus important depuis l'installation de la station de passeports biométriques en 2009.

Jean-Pierre Brocard tient à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la tenue des bureaux de vote, à savoir les élus, les conjoints des élus, les membres du CCAS etc. Il est rappelé que la tenue des bureaux de vote constitue une obligation pour les élus.

M. le Maire rappelle que la constitution des bureaux de vote est préparée en amont et fait l'objet d'une inscription préalable, pour une meilleure organisation des opérations de vote et de dépouillement. Les élus sont donc tenus de s'inscrire auprès du secrétariat les jours précédents le scrutin.

### **3.2. Commission Education – Culture – Vie Associative**

#### **Ecole primaire Roger Millet – Rentrée 2016**

Laurence Mas informe les membres du Conseil Municipal que le projet de suppression d'une classe à l'école primaire Roger Millet à partir de la rentrée 2016 ne sera pas appliqué. L'inspection d'académie a informé M. le Maire que cette école n'était plus dans le champs d'observation pour une suppression.

#### **Cinéma François Truffaut – Box-office 2015**

Laurence Mas présente les chiffres du box-office 2015. Le cinéma a enregistré 8 763 entrées en 2015, contre 8 136 en 2014. Le film ayant attiré le plus de spectateurs est « La ferme du crime » avec 850 entrées, puis « Les Minions » avec 348 entrées et « Fast & Furious » avec 277 entrées. La recette globale est de 42 782 €, pour 275 séances et un prix d'entrée moyen de 4,88 €.

M. le Maire propose de rencontrer les membres de la Fraternelle et le nouveau programmateur pour échanger sur la programmation des films à Moirans-en-Montagne.

#### **Autres animations :**

Laurence Mas indique que 113 personnes ont participé au spectacle de clown « Nase ! » présenté à Moirans-en-Montagne le dimanche 31 janvier 2016.

Le Comité Culturel d'Animations organise prochainement un concert viennois le 27 février et le carnaval des enfants le 12 mars.

### **3.3. Commission Travaux & Environnement**

#### **Etude Zone Humide : choix du prestataire et plan de financement**

Didier Berrez présente le résultat de la consultation engagée selon la procédure adaptée du Code des Marchés Publics.

Il est proposé de confier la mission d'étude de réhabilitation de l'étang du Quarré au Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement du Haut Jura, en partenariat avec la société Naldéo et la Fédération Départementale de la Pêche du Jura pour un montant total de 19 303 € net de taxe.

Didier Berrez signale que le montant de l'offre économiquement la plus avantageuse est supérieur au montant prévisionnel de l'opération : 19 303 € net de taxe contre 15 000 € TTC prévu au départ. Par ailleurs, l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional de Franche Comté ont notifié une subvention de 6 000 € chacun.

Le montant de cette étude étant supérieur aux prévisions, il est proposé de solliciter de nouveau l'Agence de l'Eau au taux maximum.

Résultat du vote :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **Etude de faisabilité / Chauffage : choix du prestataire**

Didier Berrez rappelle qu'une étude d'opportunité sur les modes de chauffage possibles dans plusieurs bâtiments communaux, dont la salle des fêtes, la poste, la perception, le presbytère et l'hôtel de ville, a été réalisée par l'AJENA en 2015.

Il est proposé de poursuivre la réflexion en réalisant une étude de faisabilité, de manière à élaborer un programme de travaux selon 3 scénarii différents.

Une consultation a été engagée auprès de plusieurs prestataires pour la réalisation de cette étude de faisabilité. Didier Berrez présente le résultat de cette consultation.

Il est proposé de :

- Confier la mission d'étude de faisabilité pour une chaufferie biomasse à la société Indiggo - 367 avenue du Grand Ariétaz - 73024 Chambéry Cedex pour un montant total de 7 740 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :
  - **Dépenses : 6 450 € HT**
  - **Recettes : 6 450 €**
    - 2 580 € ADEME (40%)
    - 2 580 € DETR (40%)
    - 1 290 € Commune de Moirans-en-Montagne
- De solliciter l'aide de l'ADEME et de l'Etat au titre de la DETR 2016 au taux maximum pour la réalisation de cette étude.

Résultat du vote :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **Parvis de l'église Saint-Nicolas : mission à Elie Bouche et plan de financement**

Didier Berrez rappelle que l'église est inscrite au registre supplémentaire des Monuments Historiques.

Depuis le constat de l'état dégradé de l'ensemble du parvis de l'église, une étude a été engagée par le cabinet d'architecture Atelier des Montaines en concertation avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche Comté et de M. l'Architecte des Bâtiments de France. Le traitement le plus efficace pour résoudre l'ensemble des désordres consiste à reprendre totalement ce parvis, pour des raisons de sécurité des personnes et de protection de l'édifice.

Pour ce faire, il est proposé de :

- Confier la mission d'étude de restructuration des marches et parvis de l'église Saint-Nicolas de Moirans-en-Montagne au cabinet d'architecture Atelier des Montaines – Elie Bouche – 31, rue des Montaines – 39360 ROGNA pour un montant prévisionnel de 8 575,20 € TTC (9%) comprenant les missions AVP-PRO-ACT-EXE-VISA-DET-AOR et OPC, telles que décrites dans le contrat établi à cet effet.
- Approuver le plan de financement prévisionnel suivant :
  - **Dépenses :** Honoraires : 7 146 € HT  
Travaux : 79 400 € HT  
Divers et Imprévus : 5 000 € HT  
**Total : 91 546 € HT**
  - **Recettes :** 18 300 € DRAC (20%)  
18 300 € Conseil Départemental du Jura (20%)  
54 946 € Commune de Moirans-en-Montagne  
**Total : 91 546 € HT**

Résultat du vote :

- Pour : 17

- Contre : 0
- Abstention : 0

#### **Espaces pastoraux : état d'avancement du plan d'action**

Didier Berrez rappelle que dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur l'urbanisation du secteur des Quarrés, des mesures compensatoires devaient être proposées pour l'activité agricole.

Une étude a été engagée avec la Chambre d'Agriculture afin d'identifier les terrains pouvant être réutilisés pour l'agriculture. Jean-Pierre Lançon s'est rendu sur place et a pris contact avec les propriétaires concernés. Une nouvelle réunion s'est tenue en présence des agriculteurs en mairie le 19 janvier dernier. Une visite des terrains effectivement identifiés comme pouvant être utilisés pour l'agriculture est prévue au printemps.

M. le Maire ajoute que ce dossier est très intéressant et tient à souligner la très bonne collaboration développée avec la Chambre d'Agriculture. Il remercie également Jean-Pierre Lançon pour son implication sur ce dossier.

### **3.4. Commission Environnement Urbain – Commerce – Communication**

#### **AMI Bourg-centre : diagnostic en marchant**

Estelle Berrez rappelle que le diagnostic en marchant a eu lieu le vendredi 22 janvier 2016 au centre-ville de la commune. Ce diagnostic était réalisé par des élus, des techniciens de la mairie, de la communauté de communes et du Parc naturel régional du Haut Jura, des représentants de l'union commerciale, de la commission communale des impôts directs, des offices HLM (Jura et Saint-Claude), de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que l'architecte des Bâtiments de France.

Le parcours de visite comprenait la rue Pasteur, la rue du Jura pour partie, puis la rue du Murgin et enfin la rue Roussin. Cet état des lieux en marchant a permis d'échanger également avec des personnes extérieures, ce qui permet de recueillir des visions différentes.

M. le Maire confirme que cette visite était très intéressante et enrichissante, en particulier avec les explications de Michel Jean (ABF).

#### **Journées Européennes des Métiers d'Art 2016 – Atelier des Savoir-Faire de Ravilloles**

Estelle Berrez rappelle qu'en 2015, un collectif a été mis en place dans le Haut Jura, regroupant les 3 villes labellisées « Ville & Métiers d'Art », dont Morez, Saint-Claude et Moirans-en-Montagne, ainsi que d'autres partenaires. Une convention a été mise en place pour les JEMA organisées en 2015 à Moirans-en-Montagne. Il est proposé de la reconduire jusqu'en 2020. Estelle Berrez précise que cette convention, complétée par un règlement, définit les modalités d'organisation de ces journées européennes des Métiers d'Art dans le Haut Jura.

Il est également prévu une participation de chaque ville labellisée à hauteur de 500 € par an.

Résultat du vote :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **4. Questions diverses et communication**

#### **Communauté de Communes Jura Sud / Projets en cours**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il s'est rendu avec Pascal Garofalo (Président de la Communauté de Communes Jura Sud) au salon du jouet de Nuremberg (Allemagne). Ce voyage, proposé par Gilles Delattre a permis de rencontrer les industriels du jouet et d'échanger avec eux sur leurs stratégies commerciales, leurs projets, mais également sur leur implication possible lors du Tour de France 2016.

Par ailleurs, M. le Maire rappelle que le Conseil Départemental organise le salon « Made in Jura » en octobre 2016. La présence de la Communauté de Communes Jura Sud serait un atout pour présenter le tissu économique de notre territoire, et pas seulement l'activité du jouet (Ets. Purelab, Thomas, RPC Emballage etc.).

Concernant le projet d'implantation d'un hôtel au Regardoir, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une réunion est prévue sur site en présence de Madame la Sous-préfète et du porteur de projet le vendredi 12 février prochain. Cette visite permettra de faire le point sur les zones constructibles ou non.

Le projet de construction d'un centre d'hébergement pour les apprentis devrait sortir de terre fin 2016, début 2017.

Le projet d'extension de la crèche, porté par la Communauté de Communes Jura Sud, est en cours. L'architecte a présenté les plans d'implantation, lesquels ont dû être modifiés, ce qui reporte au mois de juillet le déménagement de la structure actuelle dans les anciens locaux du Centre Médico-social, pendant la durée des travaux.

Enfin, Jean-Pierre Brocard propose de faire partie de la 3<sup>ème</sup> commission « Travaux & Environnement » en lieu et place de la 4<sup>ème</sup> commission « Environnement urbain – Commerce – Communication ».

#### **Communications :**

M. le Maire fait part des communications suivantes :

- Carte de vœux de Madame Antoinette Peugeot
- Cartes de vœux des enfants de l'accueil de loisirs Tom Pouce, de l'école maternelle LiloLudy, de l'école primaire Roger Millet
- Carte de vœux des membres de l'association des Supporters Jura Sud Handball
- Remerciements de Madame Poulalier
- Carte de vœux de M. Guy Caron, proviseur du lycée et de Mme Lindy Chollet, chef d'établissement adjointe et invitation aux portes ouvertes du lycée le 6 février 2016
- Invitation de Pascal Garofalo et Jean-Charles Dalloz à la cérémonie des Meilleurs Sportifs le samedi 13 février 2016.
- Félicitations de Marie-Christine Dalloz, député du Jura, pour la qualité du fleurissement du bourg-centre
- Remerciements de M. Arnaud Fourier, président de la Gaule Moirantine pour la collecte et le transport des sapins de Noël, qui ont servi de supports de ponte pour différentes espèces piscicoles.
- Remerciements de Jura Sud Judo pour la subvention versée par la commune
- Courrier de l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Saint-Claude et sa région donnant le résultat de l'opération brioches pour Moirans-en-Montagne : 549 brioches vendues, soit 2 760 € de fonds collectés.
- Remerciements de Clément Pernot, président du Centre de Gestion du Jura, pour l'accueil en mairie de Jerry Chaudey, dans le cadre de la mise en place de leur service de remplacement.

M. le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 22 heures.

Le secrétaire de séance  
Jacques BAUDURET

M. le Maire  
Serge LACROIX

Les Conseillers Municipaux